



Commission mobilités

9 décembre 2020





Ordre du jour

1. Méthode pour définition de la feuille de route du mandat
2. Points de repères sur les enjeux et état des lieux des travaux menés et projets en cours
3. Tour de table des attentes de chaque intercommunalité
4. Prochains rendez-vous à retenir



Méthode pour définir la feuille de route du mandat

- Six mois pour écrire la feuille de route « Multipole » autour des 4 axes de coopération ➡ printemps 2021
 - Aménagement du territoire / révision du SCoT
 - Développement économique et attractivité
 - **Mobilités**
 - Transitions écologique, énergétique et alimentaire
- *La commission : espace de partage d'expériences, de concertation et de proposition*

Doit faire remonter des propositions d'orientations à « la coopérative des 13 » (présidents d'EPCI + bureau)

Un trio de porte-paroles: les 2 vice-présidents et le président de commission

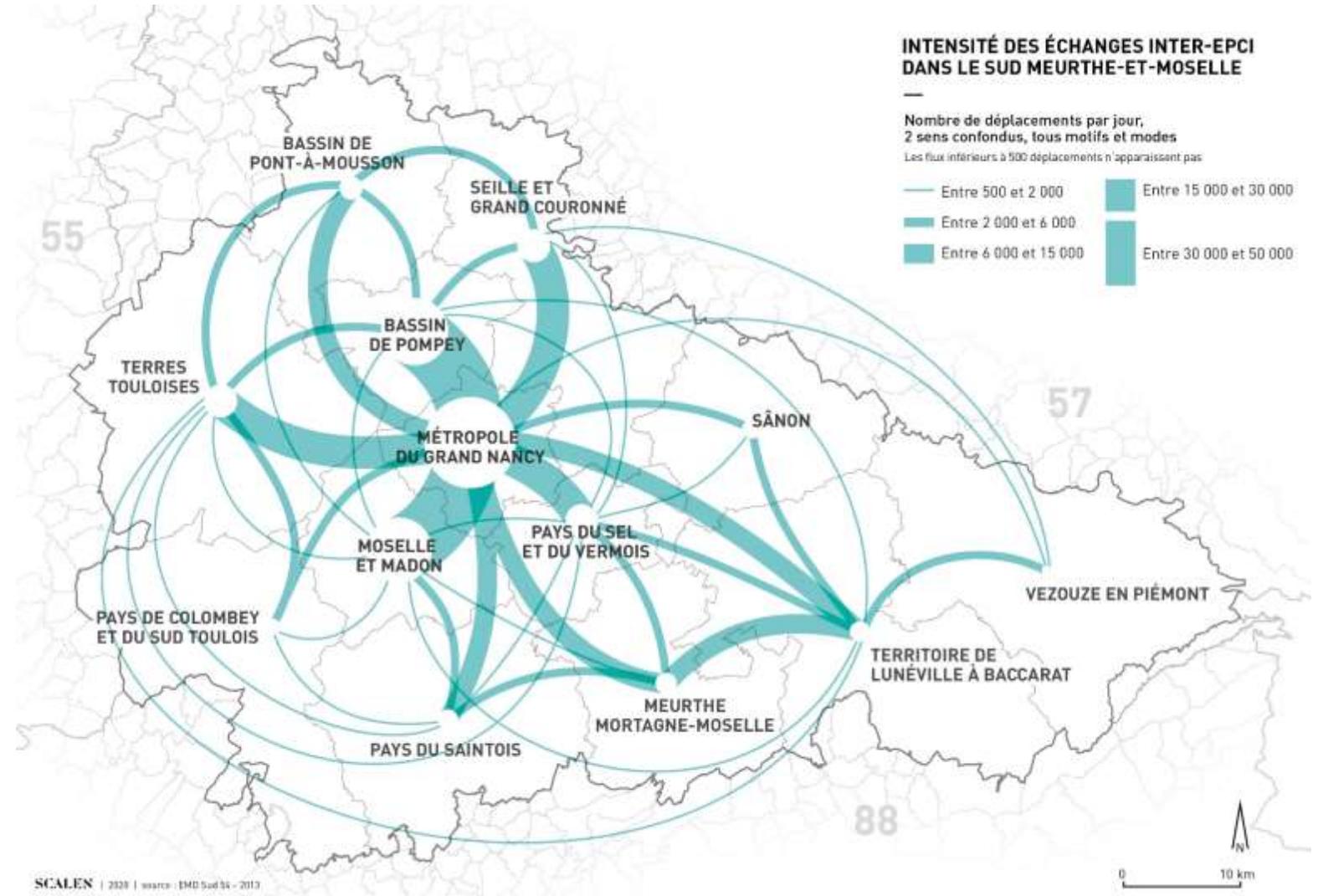
Quelques points de repères sur les enjeux de mobilités en Sud Meurthe-et-Moselle

Près de 2 millions de déplacements effectués chaque jour dans le Sud 54 (internes, entrants et sortants),

dont la moitié dans le Grand Nancy

94% des déplacements dans le Sud54 sont des flux internes

Un bassin de mobilité quotidienne cohérent structurés par les trajets domicile travail (ou études)



L'analyse des pratiques de déplacements...

4 sous bassins de mobilité qui dessinent des axes de déplacements polarisés par MGN

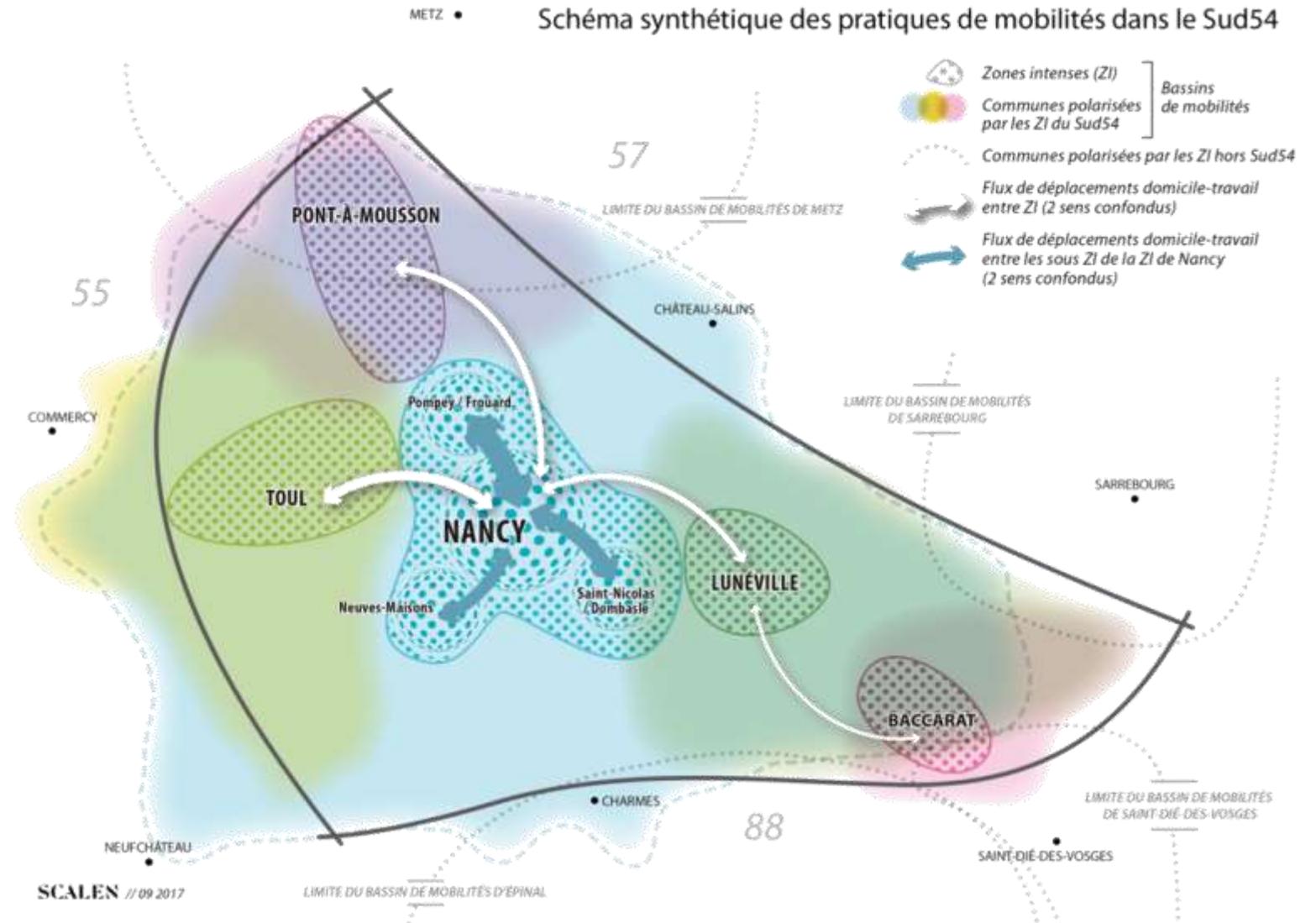
300 000 déplacement inter-EPCI

3,6 déplacements par habitant / jour

50% des déplacements font moins de 3 km

57% se font en voiture (65% hors de la Métropole et 75% sur domicile-travail)

30% des déplacements sont inscrits dans une boucle avec plusieurs motifs



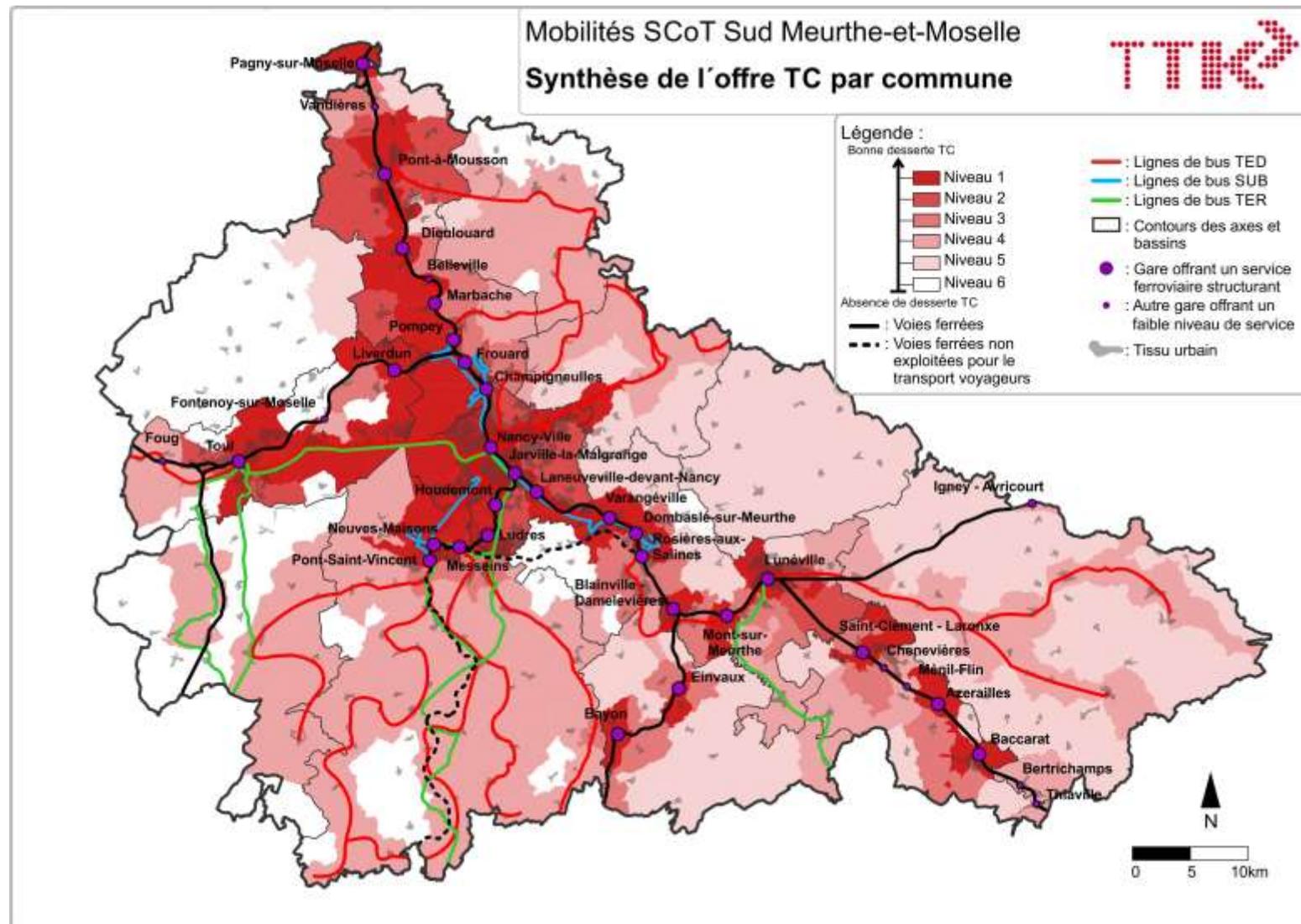
Une offre de TC dense mais inégalement répartie

179 000 déplacements par jour en TC dont 50% au sein de la Métropole

Soit 9,4% des déplacements

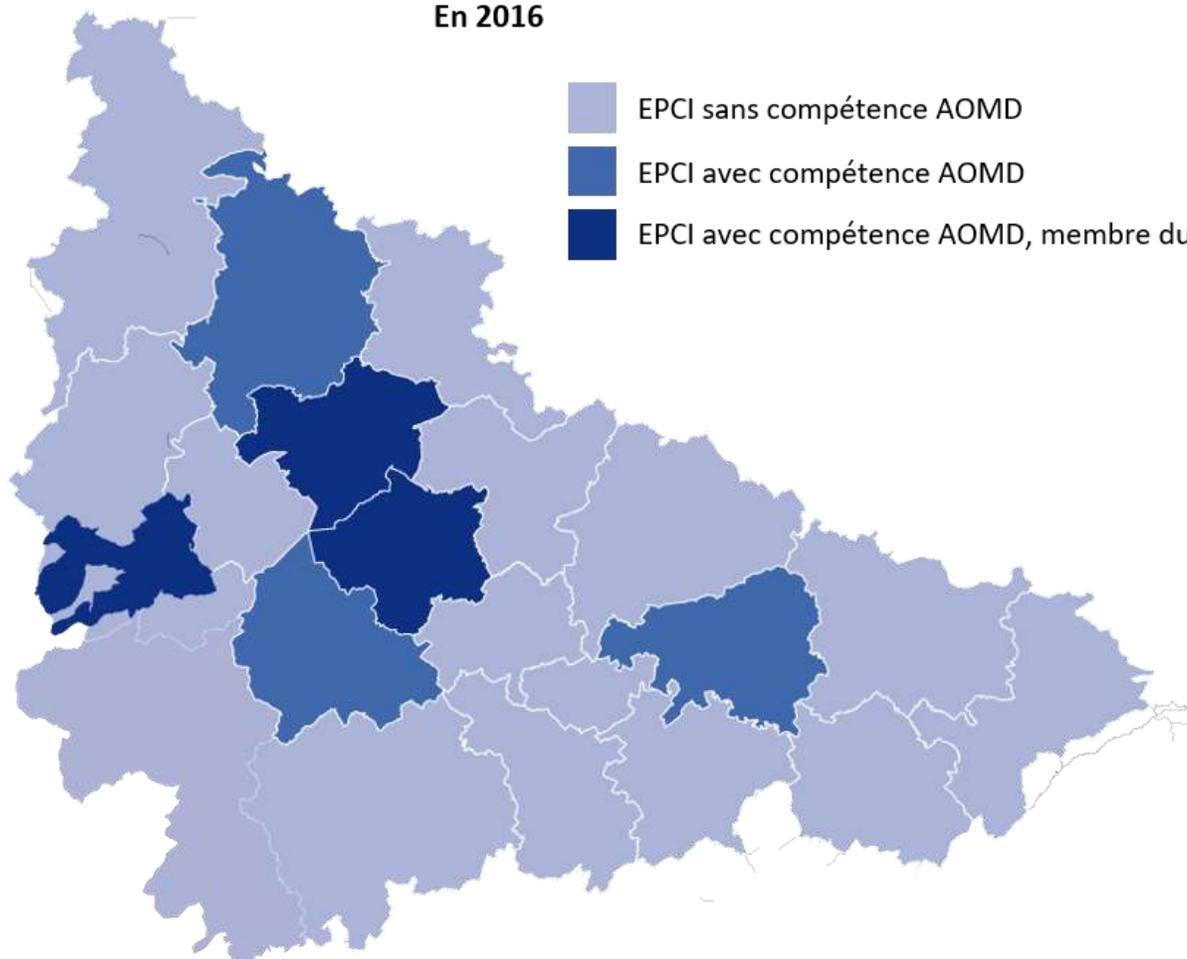
Plus de 75 000 habitants ne sont pas desservis par des transports réguliers

Manque de coordination des offres, de lisibilité
difficultés à organiser l'intermodalité



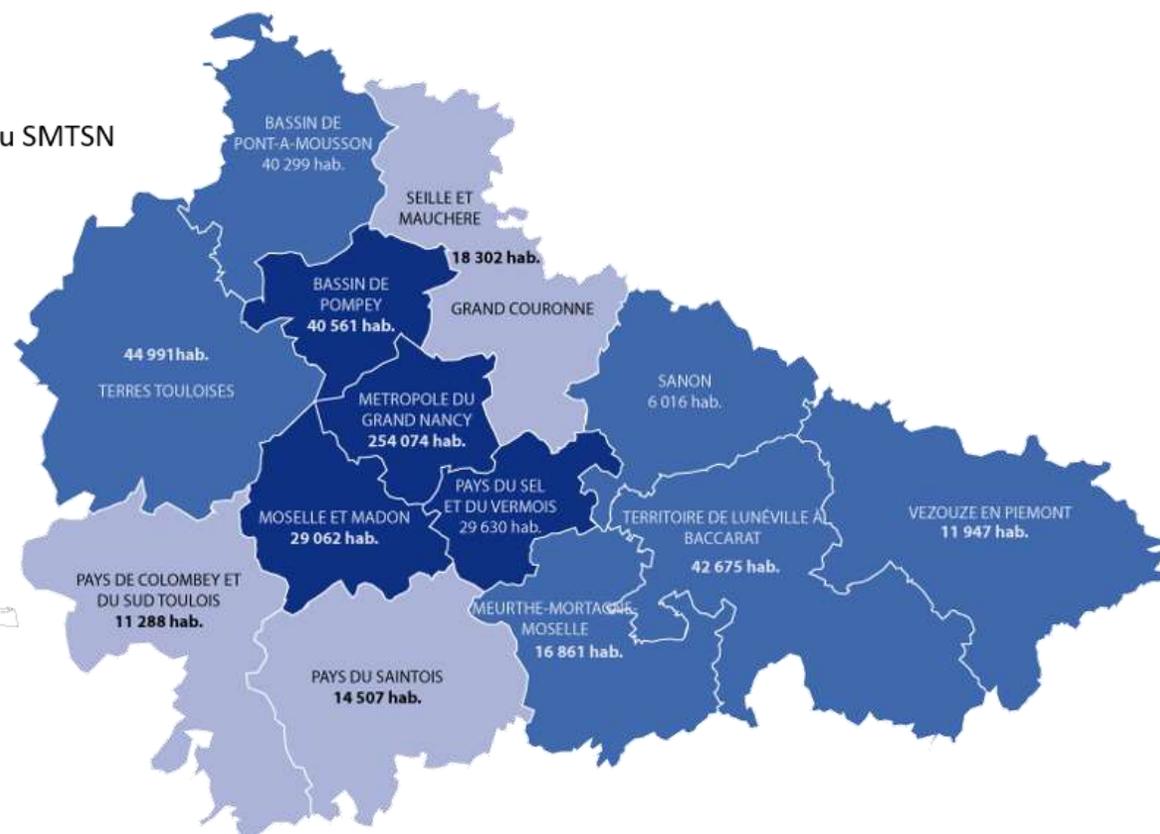
Evolutions récentes de la compétence mobilité

En 2016



- EPCI sans compétence AOMD
- EPCI avec compétence AOMD
- EPCI avec compétence AOMD, membre du SMTSN

Au 1^{er} janvier 2018



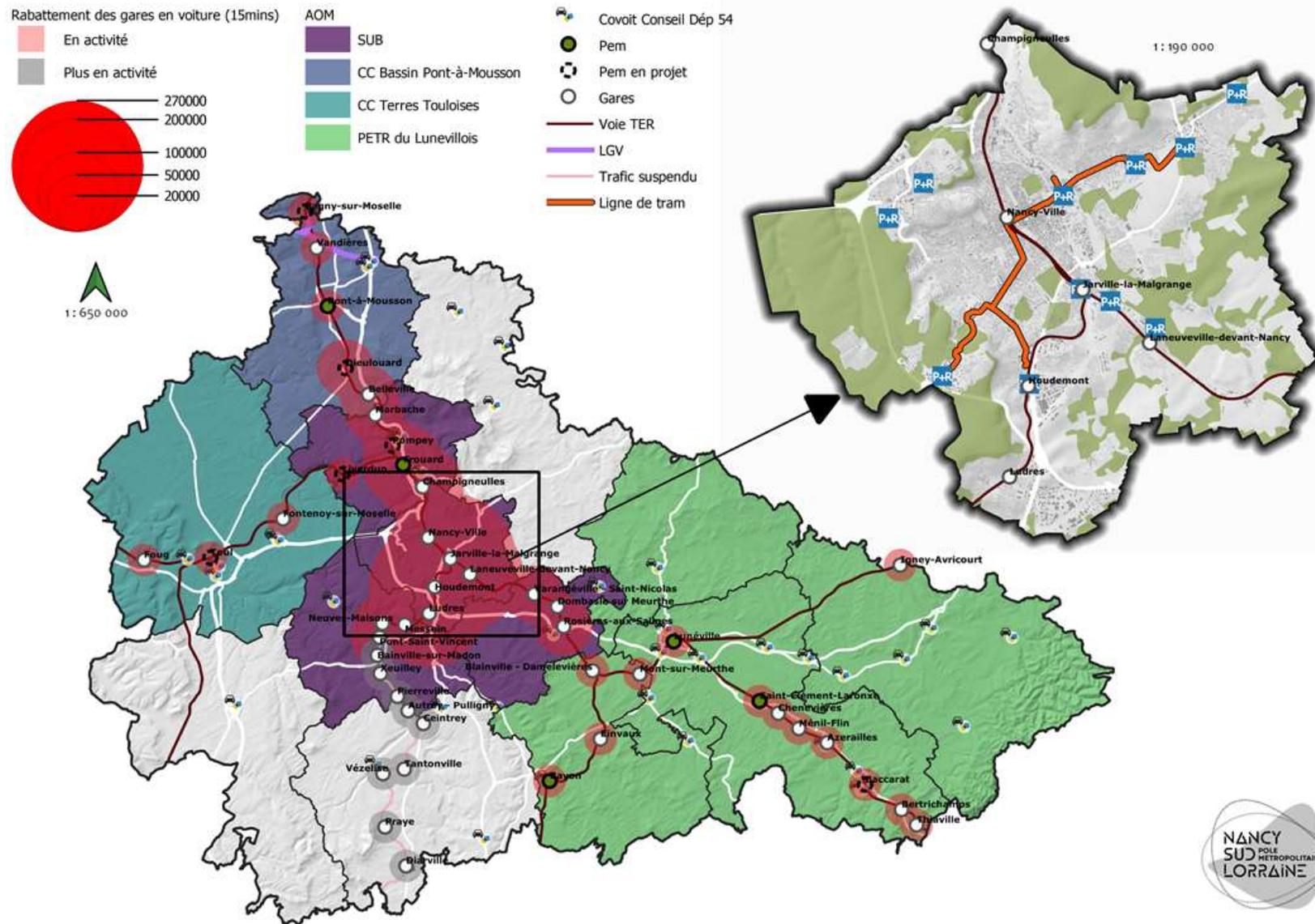
Des réponses plurielles aux besoins de mobilité

Pour les collectivités :
nécessité d'organiser des
réponses adaptées à **des
attentes sociales multiples
et évolutives**

Évolution d'une logique
« transport » à une logique de
bouquet de services à la
mobilité

Des initiatives partout:
covoiturage, autopartage,
mobilité solidaire, plan vélo,
pôles d'échanges
multimodaux...

**Enjeux de diffusion, de
coordination et
d'amplification**





Loi d'orientation des mobilités (LOM décembre 2019)

1. Dimension gouvernance :

- Couvrir l'ensemble du territoire national en AOM
- Compétence mobilité mieux définie et son exercice est plus souple: « bouquet de services »
- *la Région doit contractualiser avec les territoires à l'échelle de bassins de mobilité : « **contrat opérationnel de mobilité** »*

2. Dimension « boîte à outils » opérationnelle :

- Mesures d'aides « Plan vélo »
- Subventions possibles pour les covoitureurs
- Forfait « mobilité » jusqu'à 400 € par an pour les salariés utilisant des modes alternatifs
- Ouverture des données utiles pour développer des services (info et billettique multimodale)
- Solutions pour la mobilité solidaire

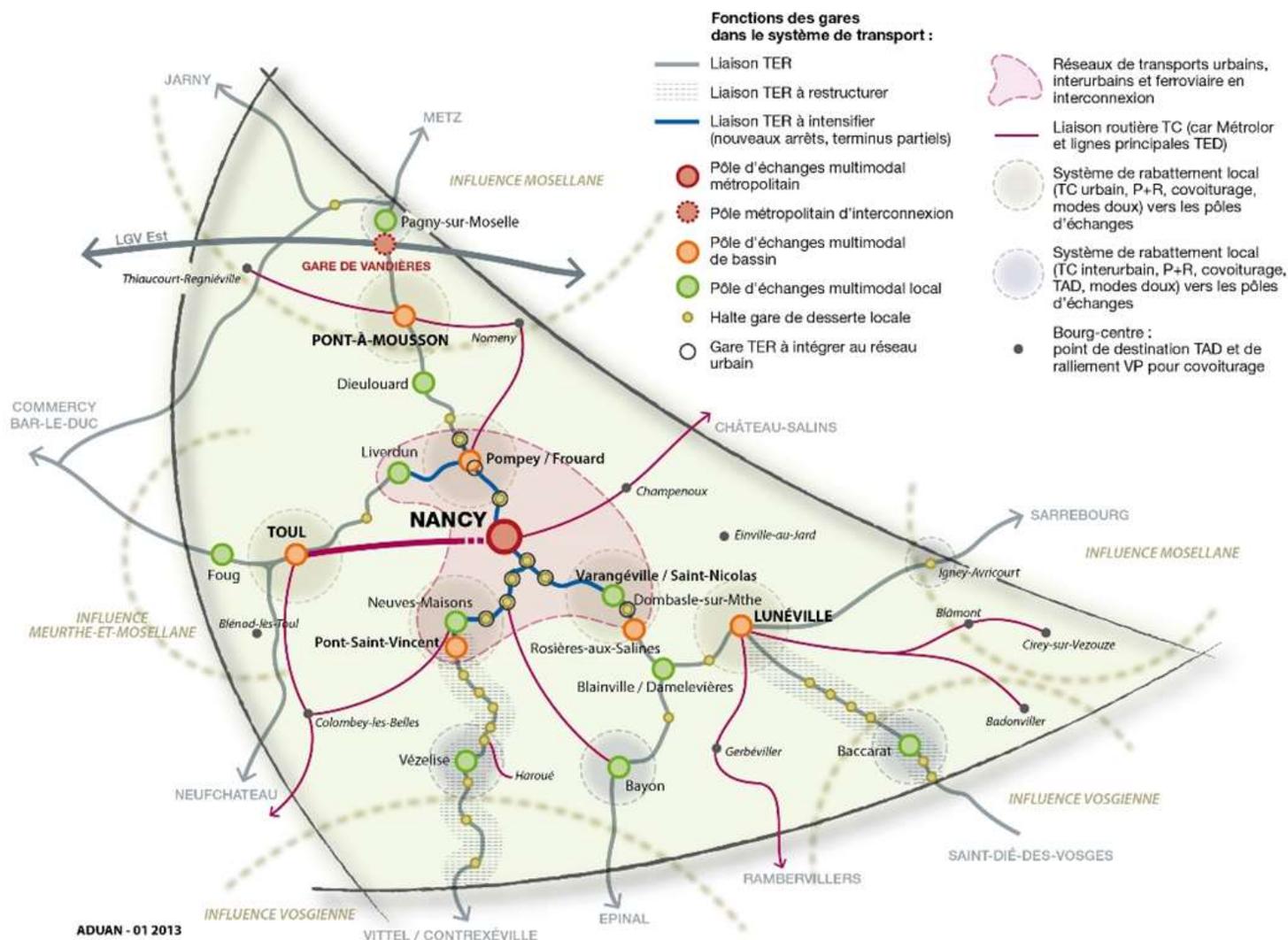
La mobilité durable : une orientation fondatrice pour le SCOT

Les orientations du SCoT 2013

- Construire une offre multimodale performante
- Coordonner urbanisation et transport
- Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle



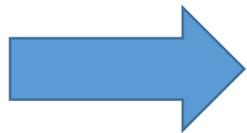
> Construire une offre multimodale performante





2013-2020 plusieurs démarches pour renforcer l'interconnaissance et outiller les territoires

- Enquête ménage déplacements (2012)
- Analyse fine des pratiques de déplacements par bassin (2016)
- Etude des potentiels en termes d'intermodalité des 45 gares et haltes ferroviaires (2017-2018)
- Approfondissements sur les possibilités d'aménagements autour de certaines gares (2018-2019)
- Diagnostic des réseaux de transports pour la coordination des offres de mobilité (2018)
- Synthèse des enjeux mobilités à l'échelle Multipole (janvier 2020)



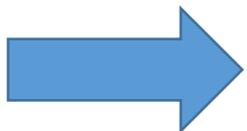
Une base de connaissance et de données, à disposition des intercommunalités pour faire avancer les projets d'intermodalité



Etat des lieux des travaux récents de la Multipole sur les questions de mobilité

4 axes de coopération définis dans le programme d'actions 2019-2020 + partenariat avec la Région

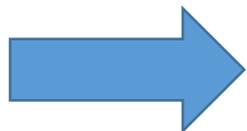
- 1. Favoriser les expérimentations de services innovants à la mobilité en milieu peu dense**
2. Structurer une approche des mobilités en milieu peu dense à moyen terme
- 3. Accompagner la montée en puissance des nouvelles AOM dans le Sud54**
4. Contribuer à la dynamique d'intermodalité dans le Sud54 en synergie avec les transports ferrés



Des habitudes d'échanges et de partage d'expériences entre intercommunalités (commission élus et comité technique) à consolider

Chantiers en cours et démarches à suivre :

- Révision du SCoT (rdv webinaire du 16/12 sur la mobilité)
- Travaux de l'InterSCoT sur les enjeux communs sur les mobilités quotidiennes
- 3 CC doivent se prononcer sur la compétence AOM avant 31/03
- Grenelle des mobilités en Lorraine : ateliers en cours
- Définition des bassins de mobilité au sein desquels seront établis les contrats opérationnels de mobilité Région / AOM locales
- Suites concertation sur l'A31bis proposition de l'Etat : travail partenarial pour des alternatives multimodales à l'échelle du grand bassin de vie nancéen
- Concertation Région sur la réouverture de la ligne 14 Nancy-Vittel



Enjeu de porter une parole commune des 13 intercommunalités sur ces projets d'infrastructures et de gouvernance

Enjeux et perspectives de travail à débattre

- Organiser la cohérence et la continuité des offres de mobilités: faciliter l'intermodalité et le rabattement vers les axes ferroviaires, bouquet de services accessible à tous
- Consolider les coopérations pour les services à la mobilités en milieu rural et les nouvelles mobilités (covoiturage, mobilité solidaire, mobilités actives...)
- Proposer à la Région de construire le futur contrat opérationnel de mobilité à l'échelle sud 54
- Mettre en place l'organisation institutionnelle adaptée à la meilleure intégration des politiques de mobilités
- Mieux maîtriser les besoins de mobilité à travers des politiques d'aménagement et d'urbanisme adaptés (révision du SCoT)

Tour de table d'échanges

- Les démarches ou projets de votre intercommunalité en matière de mobilité pour le mandat
- Attentes et souhaits quant aux rôles et à la place de la Multipole entre Région et AOM
- Besoins en appui technique ou ingénierie



Prochains rendez-vous à suivre :

- **Mercredi 16 décembre de 11H à 12H15** : webinaire de la révision du SCoT sur les enjeux de mobilités
- **Vendredi 22 janvier** : réunion « coopérative des 13 » dédiée aux questions de mobilité
- *Prochaine réunion de la commission à programmer*